

Compte-rendu

Jeudi 15 janvier • Barjols



LEADER

en Provence Verte Verdon Sainte-Baume



Ordre du jour

du Jeudi 15 janvier • Barjols

1. Programmation de l'enveloppe Animation-Fonctionnement 2025 du Groupe d'Action Locale

- Vote du montant de l'enveloppe après instruction de notre demande par la Région :
80 736.96 € de FEADER

POSTES DE DEPENSES	MONTANTS RETENUS
Prestations de service	2 500.00 €
Frais de personnels et coûts indirects	126 559.04 €
Frais de déplacement, repas et hébergement	5 502.57 €
TOTAL	134 561.61 €

SOURCES DE FINANCEMENT	
Région	53 824.64 €
FEADER	80 736.96 €
TOTAL	134 561.60 €

2. Examen pour avis d'opportunité de 13 projets de l'AAP 2 – Fiches-actions 1 et 2

- AAP2 ouvert le 22 septembre 2025 – clôturé le 20 novembre 2025.
Une enveloppe globale de FEADER indicative de 420 000 € a été votée pour cet AAP.
 - 7 projets de la fiche-action 1
 - 6 projets de la fiche-action 2

PARTICIPANTS

Prénom NOM	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Participation
COLLÈGE PUBLIC			
Michel GROS	Président SM Provence Verte Verdon et PNR Ste Baume Maire de La Roquebrussanne	Titulaire	X
Franck PERO	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Bras	Suppléant	
Jérémy GIULIANO	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire du Val	Titulaire	X
Nicole RULLAN	Élue Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Correns	Suppléante	
Catherine DELZERS	Élue Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Adjointe au Maire de Brignoles	Titulaire	
Serge LOUDES	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Châteauvert	Suppléant	
Romain DEBRAY	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire d'Entrecasteaux	Titulaire	X
Jean-Luc BONNET	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Vins-sur-Caramy	Suppléant	
Eric AUDIBERT	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Montfort-sur-Argens	Titulaire	
David CLERCX	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Camps-la-Source	Suppléant	
Laurent MEAUME	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Adjoint au Maire de Ginasservis	Titulaire	
Christian GHINAMO	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire d'Esparron	Suppléant	
Catherine VENTURINO GABELLE	Élue Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Barjols	Titulaire	X
Bernard DE BOISGELIN	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Saint-Martin de Pallières	Suppléant	
Jacques PAUL	Élu PNR de la Sainte-Baume Maire de La Celle	Titulaire	
Marie-Pierre EMERIC	Élue PNR de la Sainte-Baume Elue commune de Garéoult	Suppléante	X
Carine PAILLARD	Élue PNR de la Sainte-Baume Maire de Plan d'Aups	Titulaire	X
Sophie LE METER	Élue PNR de la Sainte-Baume Adjointe au Maire de Saint-Maximin	Suppléante	
Patrice TONARELLI	Élu PNR de la Sainte-Baume Maire de Rougiers	Titulaire	
Jean-Raymond NIOLA	Élu PNR de la Sainte-Baume Élu commune de Pourcieux	Suppléant	
Hélène VERDUYN	Élue PNR de la Sainte-Baume Maire de Signes	Titulaire	
Robert DELEDDA	Élu PNR de la Sainte-Baume Adjoint au Maire de la Cadière d'Azur	Suppléant	
Christian OLLIVIER	Élu PNR de la Sainte-Baume Adjoint au Maire de Roquevaire	Titulaire	X
Claude FABRE	Élu PNR de la Sainte-Baume Adjoint au Maire de Saint-Zacharie	Suppléant	

Prénom NOM	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Participation
COLLÈGE PRIVE			
Marc BASACCO	Conseil citoyen du PNR de la Sainte-Baume	Titulaire	x
Frédéric CORNILLE	Conseil citoyen du PNR de la Sainte-Baume	Suppléant	
Marie-Noëlle VARLET	Conseil citoyen du PNR de la Sainte-Baume	Titulaire	X
Yves TRAVERSARI	Conseil citoyen du PNR de la Sainte-Baume	Suppléant	
Emma IHDENE	Chambre de Commerce et d'Industrie du Var	Titulaire	
Jean-Jacques BREBAN	Chambre de Commerce et d'Industrie du Var	Suppléant	
Michel MERLY	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var	Titulaire	X
	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var	Suppléant	
Patrick TOCHOU	Chambre d'Agriculture du Var	Titulaire	X
Claude ROSSIGNOL	Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône	Suppléant	
Florent VICAIRE	Les Jardins de Carrawam	Titulaire	
Christian BRAYER	Lycée d'Enseignement Agricole Privé Provence Verte	Suppléant	X
Karine VICIANA	Maison Régionale de l'Eau	Titulaire	X
Michel DE BOISGELIN	Les amis du jardin de Saint-Martin – Cathédrale souterraine	Suppléant	X
Pierre DE RIBEROLLES	Association Provence Verte Solidarités UDV	Titulaire	X
Servanne MARTIN	Fédération départementale Familles rurales du Var	Suppléante	
Anne-Pauline CHIGNAC	Green Concept Environnement	Titulaire	X
Mélissa ABES	Observatoire Astronomique itinérant Stellaris	Suppléante	
Sophie JOANNET	Association VEGA	Titulaire	
François FIL	Accorderie Provence Verte	Suppléant	
Mikaël SCHNEIDER	Association Ecoscience Provence	Titulaire	X
Pascal MAYOL	Conseil environnement indépendant	Suppléant	
Karine BOULOT	Collectif NOUS	Titulaire	X
Christophe DELPUECH	La Courtoise Ressourcerie	Suppléant	x
Christophe LEVEQUE	Collaborative Energy	Titulaire	X
Olivier COLOMBANO	Association Les vins de Bandol	Suppléant	

Techniciens et Partenaires		
Prénom NOM	Présent(e) à la réunion en tant que...	Participation
Emmanuelle LASSEE	Directrice du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon	X
Frédéric FAISSOLLE	Directeur du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume	X
Georges BOTELLA	Elu Conseil Régional SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Fabienne EVANS	Service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux – Conseil Régional SUD PACA	X
Marie-Laure PERRAULT-LECONTE	Chargée de mission LEADER en Provence Verte Verdon Sainte-Baume	X
Antoine BARLATIER	Chargé de mission LEADER en Provence Verte Verdon Sainte-Baume	X
Cannelle CARLES	Chargée de mission LEADER en Provence Verte Verdon Sainte-Baume	X
Guillaume RIVEL	Responsable Fonds Social Européen - Service Europe - Conseil départemental du Var	
Carole FRULIO	Chargée de mission FSE - Service Europe - Conseil départemental du Var	
Sophie DUBUS	Responsable du Pôle Europe - Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	
Laura MORISI-GUIRAL	Chargée de mission Europe - Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	

Sur la foi de la feuille d'émargement soumise en début de séance, 20 membres ont participé à la réunion, dont 18 membres votants, comprenant 7 membres du collège public et 11 membres du collège privé.

Les conditions de quorum sont donc réunies, permettant ainsi à ces membres de délibérer valablement.

Introduction de la séance

Mme Catherine Venturino Gabelle, maire de la commune de Barjols et membre du comité de programmation LEADER, souhaite la bienvenue à tous.

M. Gros, au titre de Président du GAL Provence Verte Verdon Sainte-Baume, ouvre la séance par un mot de bienvenue, remercie l'ensemble des membres du comité pour leur présence et procède au vote pour l'approbation du compte-rendu du dernier comité de programmation qui est validé à l'unanimité, avant de présenter le premier point à l'ordre du jour :

➤ **Vote du montant de l'enveloppe Animation-Fonctionnement 2025 après instruction de notre demande par la Région : 80 736.96 € de FEADER**

POSTES DE DEPENSES	MONTANTS RETENUS
Prestations de service	2 500.00 €
Frais de personnels et coûts indirects	126 559.04 €
Frais de déplacement, repas et hébergement	5 502.57 €
TOTAL	134 561.61 €

SOURCES DE FINANCEMENT	
Région	53 824.64 €
FEADER	80 736.96 €
TOTAL	134 561.60 €

Le montant de l'enveloppe est voté à l'unanimité.

L'équipe technique prend le relais pour :

- ⇒ Un rappel sur le contexte de l'appel à projets avec :
 - Le circuit d'un projet LEADER avec les calendriers de l'AAP1 et AAP2
 - Les règles financières
 - Le budget
 - La stratégie du GAL

- ⇒ Le déroulé de la séance du jour et les outils du comité de programmation
 - Le contenu du dossier de séance
 - Le planning des présentations du jour avec les montants demandés
 - Les modalités de vote avec le boîtier de vote
 - Rappel sur les conflits d'intérêts
 - La grille d'analyse des projets
 - Les critères de sélection
 - Rappel des objectifs de la fiche-action 2

Les présentations des porteurs de projets commencent.

Fiche-action 2

Développer une économie territorialisée, support d'activités innovantes, écologiques et solidaires

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 %		Auto-financement 20%
				dont		
				FEADER	Contrepartie Nationale	
9h20	Communauté d'Agglomération Provence Verte	Croc Local mobile : pour faciliter l'accès à une alimentation locale et de qualité	97 100 €	80 %	20 %	19 420 €
				62 144 €	15 536 €	

Questions/Remarques du Comité de programmation

Réponses du porteur de projet

Nous avons noté qu'il existait un guide des producteurs, mais pour ce projet précisément, avez-vous procédé à un recensement des producteurs intéressés ? Le vin n'est pas envisagé dans les ventes du Croc local mobile, mais pourriez-vous nous citer quelques exemples de produits qui seront proposés ?

Des fruits et légumes, ainsi que des produits du LEAP et de l'association l'Econome qui transforme des fruits et légumes. Mais aussi du miel, des truffes...
150 références de produits bruts sont dans le guide donc cela simplifiera le travail du délégataire de service public pour le choix.

Quelle est l'intention concernant la présence sur les événements ? Se faire connaître ou vendre ?

Il s'agit d'aider à la réussite financière du délégataire.

Qui va choisir les producteurs ? Attention à la marge prise par le concessionnaire pour que les produits de la vente reviennent aux producteurs.

Nous pourrions au besoin changer de délégataire.

Penser au milieu urbain aussi, intéressé par les produits locaux...

Qui sera propriétaire du véhicule ?

La Communauté d'Agglomération Provence Verte.

Quel est le modèle économique ? Faisabilité ? Manque de chiffres et de détails (phase 1 et phase 4 prévues dans la fiche-projet).

Les échecs des exemples étudiés ont été dus aux coûts de fonctionnement et aux investissements. C'est pourquoi l'idée est de prendre en charge ces frais. Mais c'est au délégataire de gérer ses marges. C'est pourquoi on ne détaille pas ces aspects-là.

Est-ce qu'une tarification sociale est envisagée ?

Démarche commerciale avant tout du délégataire, on peut échanger là-dessus avec lui mais on ne peut rien imposer.

Éléments portés au débat :

Le risque juridique d'une concurrence déloyale est évoqué et la pérennité économique du projet est mise en question.

Le rôle d'expérimentation des collectivités est cependant rappelé.

Le sujet du projet reste très pertinent, c'est une idée d'équipement structurant pour le territoire.

Mais il y a un manque de retours des producteurs via une étude qui n'a pas été menée et la motivation du délégataire privé est évoquée.

La démarche d'une structure publique qui va au-devant des publics isolés est louable mais il manque des éléments concernant le cahier des charges pour avoir des aspects structurants du dossier.

Avis service Région : Favorable avec réserves. Ce projet correspond tout à fait aux besoins de mobilité inversée et de proximité de cette fiche action. Le montant de la dépense est important. Est-ce qu'un cadre de financement autre existerait ? Par ailleurs, la tarification sociale, soit un tarif avantageux pour les populations les plus en difficulté, n'est pas envisagé. Ce sont les points qui constituent la réserve.

Prévention du risque de conflit d'intérêt	M. GROS/J.GIULIANO/R. DEBRAY/C. PAILLARD sont en situation de conflit d'intérêt. Ils sortent de la salle et ne participent ni au débat ni au vote.
Nombre de présents ayant voix délibérante	14
Nombre de votes défavorables	8
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes favorables	3
Nombre de votes favorables avec réserves	3

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
9h50	Association Le Séchoir	Développement et aménagement d'un pôle artisanal	65 000 €	41 600 €	10 400 €	13 000 €

Questions/Remarques du Comité de programmation

Réponses du porteur de projet

Sur quoi porte l'aide de l'Etat via « Petites villes de demain » sur ce projet plus largement et hors LEADER ?	L'aide porte sur les frais salariaux de la chargée de mission et l'isolation du bâtiment via une aide à la mairie de Barjols.
Quel est l'intérêt économique du projet pour les artisans concernés ? 500 € seulement sont prévus pour la communication ?	Le fait d'être dans un collectif apporte une synergie à l'ensemble de nos démarches et il existe une vraie transversalité des métiers représentés. Concernant la communication de manière collective, nous en sommes aux prémices mais beaucoup de choses seront faites de manière bénévole par les membres de l'association qui ont des compétences en la matière.
Une signalétique adaptée pour le local est-elle prévue ? Quid des accès au lieu ?	De la signalétique est prévue dans le projet, cela apportera de la visibilité. Et la commune a un projet global pour ce quartier. Enfin il y a des parkings autour du local.
Comment se fera le recrutement des nouveaux artisans ? Et quelles sont les règles pour faire partie du collectif ?	Nous avons déjà beaucoup de sollicitations d'artisans et nous ferons le tri via une charte en interne sur laquelle nous travaillons.
Quel est le type de bail signé avec la mairie de Barjols ?	Il s'agit d'un bail commercial.

Eléments portés au débat : Le fait que l'association soit logée par la Mairie qui est impliquée dans le projet est positif et rassurant.

Avis service Région : Avis favorable - Partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat important – projet qui s'inscrit en cohérence avec la politique régionale de soutien à l'artisanat et au commerce (Zéro rideau fermé).

Prévention du risque de conflit d'intérêt	C. VENTURINO GABELLE est en situation de conflit d'intérêt. Elle sort de la salle et ne participe ni au débat ni au vote.
Nombre de présents ayant voix délibérante	17
Nombre de votes défavorables	3
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes favorables	14
Nombre de votes favorables avec réserves	0

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
10h20	Entreprise individuelle Ferme Faber	A la découverte des Pallières : en calèche	27 600 €	17 664 €	4 416 €	5 520 €
Questions/Remarques du Comité de programmation				Réponses du porteur de projet		

Eléments portés au débat : Le porteur n'a pas accepté l'invitation à venir présenter son projet et n'a répondu à aucune des nombreuses tentatives de contact de l'équipe technique. Ce jour il a enfin donné des nouvelles pour évoquer des raisons de santé qu'il l'empêche de continuer sa démarche.

Prévention du risque de conflit d'intérêt	Aucune situation de conflit d'intérêt signalée.
Nombre de présents ayant voix délibérante	17
Nombre de votes défavorables	16
Nombre d'abstentions	1
Nombre de votes favorables	0
Nombre de votes favorables avec réserves	0

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
10h50	Association La Mescla	« Entreprendre autrement » en Provence Verte Verdon	72 160 €	46 182 €	11 546 €	14 432 €

Questions/Remarques du Comité de programmation	Réponses du porteur de projet
--	-------------------------------

Beaucoup de structures similaires à la vôtre existent déjà sur le territoire. Qu'apportez-vous de plus ? Un financement LEADER financerait une année et ensuite ?	Toutes les structures (Entreprendre, CMA, Initiatives Var, etc.) ont été contactées et on a constaté que nous étions complémentaires. Les chambres consulaires sont plus au sud du territoire. Elles sont preneuses d'un réseau complémentaire pour jouer le rôle de relais. Nous sommes orientés sur le haut Var. Nous avons une convention sur 5 ans avec une structure de Marseille. Ainsi qu'un partenariat avec Ronalpia basée à Lyon pour la pérennité financière. La vision à 2028 serait de devenir une coopérative.
La Communauté de Communes Provence Verdon propose déjà des dispositifs d'accompagnement, des partenariats avec la CMA, etc.	Nous avons eu des rdv avec la CCPV et nous ne touchons pas exactement les mêmes personnes, cela permet de croiser les réseaux et de toucher le maximum de bénéficiaires.
Envisagez-vous d'accompagner les jeunes qui veulent s'installer en agriculture ?	Une réflexion est en cours avec l'ADEAR. Pourquoi pas se faire relais sur l'oléiculture notamment ?
Combien avez-vous de salariés ?	Aucun. Nous travaillons en bénévolat seulement depuis le Printemps. L'association n'a plus à ce jour de salarié (elle en avait une précédemment).
Combien d'entrepreneurs ont été accompagnés ?	Une dizaine depuis 2023.
Il serait intéressant de faire un suivi avec statistiques du résultat de votre accompagnement pour ces personnes.	

Eléments portés au débat : Structure assez récente qui n'a pas vraiment fait ses preuves et beaucoup de structures similaires existent déjà sur le territoire.

Avis service Région : défavorable – Structure déjà engagée dans des dispositifs comme l'AMI de France Active et Inter Made dans le cadre de « Mon projet d'entreprise ». L'association semble se positionner sur un ensemble de projets trop nombreux et trop importants pour elle. Il y a par conséquent des doutes sur leur faisabilité.

Prévention du risque de conflit d'intérêt	MN VARLET et C VENTURINO GABELLE sont en situation de conflit d'intérêt. Elles sortent de la salle et ne participent ni au débat ni au vote.
Nombre de présents ayant voix délibérante	16
Nombre de votes défavorables	14
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes favorables	1
Nombre de votes favorables avec réserves	1

Avis d'opportunité
Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
11h20	Communauté de Communes Provence Verdon	Structuration de la nouvelle gouvernance des sentiers de randonnée en Provence Verdon	43 650 €	27 936 €	6 984 €	8 730 €

Questions/Remarques du Comité de programmation

Réponses du porteur de projet

Avez-vous d'autres partenaires comme le Département sur ce projet ?	Non, et le Département n'est pas proactif sur ces questions.
Avez-vous identifié des propriétés privées sur les itinéraires concernés ?	Oui nous avons commencé à les identifier – il y a du travail à faire sur les conventions en cours, certaines anciennes conventions sont parfois à renouveler.
Comment associer les territoires à proximité comme la CAPV à cette démarche ?	On travaille déjà avec l'Office de Tourisme qui est intercommunal. On a des liens aussi avec le Parc Naturel Régional du Verdon.
Puisque le projet est intégré dans votre schéma de développement touristique, pourquoi ne pas lancer l'étude en interne pour ensuite faire financer des projets qui suivront ?	L'idée était de d'abord savoir si notre structure a les épaules pour gérer cette compétence.
Est-il possible d'envisager une durabilité en considérant l'écueil des fermetures des chemins pour cause de risque incendie, etc. ?	Nous avons la chance d'avoir l'EV8 (EuroVélo) qui nous permet de passer dans les villages en été en cas de fermeture des massifs. On peut aussi créer des boucles locales. Nous avons donc des alternatives. Nous disposons aussi des circuits Pays d'Art et d'Histoire pour toute l'année.
Quelles sont les différentes options qui se profilent avant même de lancer l'étude ?	Un transfert de compétence qui amènerait des moyens supplémentaires.
Eléments portés au débat : Le comité verrait plutôt un financement LEADER pour la suite, sur la structuration de la filière et non juste pour une étude qui porterait sur le choix de prendre cette compétence ou non.	

Avis service Région : Défavorable - Ce projet relève de la pleine compétence de la CCPV.

Prévention du risque de conflit d'intérêt	C. VENTURINO GABELLE et MP EMERIC sont en situation de conflit d'intérêt. Elles sortent de la salle et ne participent ni au débat ni au vote.
Nombre de présents ayant voix délibérante	16
Nombre de votes défavorables	10
Nombre d'abstentions	3
Nombre de votes favorables	2
Nombre de votes favorables avec réserves	1

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
11h50	Association LEAP St Maximin	Création d'une Maison du Patrimoine Alimentaire en Provence Verte	73 890 €	47 290 €	11 822 €	14 778 €

Questions/Remarques du Comité de programmation

Réponses du porteur de projet

Félicitations pour la démarche. Comment pensez-vous pouvoir faire rayonner ce projet et avoir un écho sur l'ensemble du territoire ? Y aura-t-il des « hors les murs » sur des évènements ?	Une communication importante prévue. L'intégration des produits qui créent une identité sur le territoire et fédèrent dans la Région. L'Office de Tourisme et d'autres relais sont des partenaires. Les élèves et leurs familles représentent aussi un bon réseau. Oui, on sera présents sur la Foire de Brignoles et sans doute d'autres évènements.
Les accès au bâtiment sont-ils faciles ?	Oui, il y aura des accès spécifiques.
Qui de la pérennité économique du projet ?	Le foncier et le bâti appartiennent déjà à l'établissement. On est sur 200 000 € de budget global et la banque des territoires nous a beaucoup aidés sur le business plan.
Est-ce que le bâtiment bénéficie d'une bonne visibilité ?	Oui il est en bord de route et très visible, très stratégiquement positionné.

Éléments portés au débat : Le projet actuel s'inscrit dans un programme global "Vers un Marché d'Intérêt Local en Provence Verte" (> 2 M€), visant à structurer une filière alimentaire territoriale résiliente et mutualisée.

Avis service Région : Favorable - Le LEAP est une structure phare du territoire. Aucune initiative aussi intégrée n'existe sur le territoire du GAL ni à l'échelle régionale.

Prévention du risque de conflit d'intérêt	C. BRAYER et M. SCHNEIDER sont en situation de conflit d'intérêt. Ils sortent de la salle et ne participent ni au débat ni au vote.
Nombre de présents ayant voix délibérante	16
Nombre de votes défavorables	0
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes favorables	16
Nombre de votes favorables avec réserves	0

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE** concernant le projet.

Total de FEADER demandé par la fiche-action : 242 816 €

12h15 : Délibérations et votes pour les 6 projets de la FA2

12h45 : Pause déjeuner

Fiche-action 1

Renforcer la sobriété territoriale, la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
14h	Association Conservatoire Méditerranéen Partagé	C4 : Collection Cépages Changement Climatique	47 445 €	30 365 €	7 591 €	9 489 €

Questions/Remarques du Comité de programmation

Réponses du porteur de projet

Etonnant que ce travail n'ait pas déjà été fait. Est-ce qu'une suite ou d'autres travaux similaires sont prévus ?

Rien n'a été fait sur un temps long et dans cette démarche. Nous travaillons avec les chambres d'agriculture afin d'entreprendre des études complémentaires à l'existant.

Le conservatoire des côteaux varois avait été abandonné, heureusement qu'il a été repris par le CMP.

Comment ferez-vous pour gérer le temps du projet dans le cadre du changement climatique ?

Le temps d'étude est prévu sur plusieurs années. Le stress hydrique est le plus important à suivre et à mesurer.

Eléments portés au débat : Ce genre d'étude est indispensable sur notre territoire dans le contexte du réchauffement climatique.

Avis service Région : Favorable si une bonne diffusion des résultats est prévue.

Prévention du risque de conflit d'intérêt	C. BRAYER et TOCHOU sont en situation de conflit d'intérêt. Ils sortent de la salle et ne participent ni au débat ni au vote.
Nombre de présents ayant voix délibérante	13
Nombre de votes défavorables	0
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes favorables	13
Nombre de votes favorables avec réserves	0

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
14h30	Entreprise individuelle Ecuries St Christophe	Empreinte environnementale des centres équestres	31 225 €	19 984 €	4 996 €	6 245 €

Questions/Remarques du Comité de programmation

Réponses du porteur de projet

Des écoles ont-elles déjà été contactées concernant les aires éducatives ?	Nous passerons par la Fédération Française d'Equitation et par l'Office Français de Biodiversité qui ont un réseau d'écoles.
Pour l'étude de la biodiversité, il est important de ne pas prévoir que le Printemps mais aussi autres saisons pour qu'elle soit plus riche.	C'est vraiment prévu via le CDE et la FFE – l'étude est basée sur de la transférabilité.
Les bioindicateurs seront mesurés mais un bilan carbone est-il également prévu ?	La démarche a déjà été faite mais ce n'est pas l'objet de l'étude.
Combien de clubs équestres y-a-t-il sur le territoire LEADER et pourraient être concernés ?	150 clubs sont affiliés à la Fédération dans le Var.
Connaissez-vous Agribiovar Sud et leur travail sur la filière compost ?	Dans le projet nous avons prévu de travailler avec la filière cheval sud sur la question du compost.
Avec quels partenaires travaillez-vous sur le lombricompostage ?	Avec la Filière Cheval Sud PACA.

Éléments portés au débat : Le caractère transférable d'une étude écologique sur un centre unique pose question.

Avis service Région : Favorable.

Prévention du risque de conflit d'intérêt	Aucune situation de conflit d'intérêt.
Nombre de présents ayant voix délibérante	15
Nombre de votes défavorables	8
Nombre d'abstentions	1
Nombre de votes favorables	4
Nombre de votes favorables avec réserves	2

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
15h	Association Ecoscience Provence	Laboratoire Territorial d'Upcycling	62 482 €	39 989 €	9 997 €	12 496 €

Questions/Remarques du Comité de programmation

Réponses du porteur de projet

La Someca a été mise en relation par Ecoscience avec les Cousardes, présentes dans ce projet. Elles fabriquent des vêtements de travail ainsi que des objets publicitaires donnés en cadeau aux clients et même des repères de signalisation pour les courses nature, donnés ensuite au PNR.

La volonté de l'association est de toucher des entreprises qui ne sont pas impliquées dans des démarches de RSE. On souhaite aussi toucher les jeunes.

Dans le budget est prévu un poste très conséquent pour les frais de gestion et à l'inverse peu de moyens sont mis sur des postes plus importants comme l'aspect commercial et la communication.

La communication apparaît dans la masse salariale car des chargés de mission en sont responsables en interne. Beaucoup d'administratif est nécessaire avec la facturation, etc.
L'objectif n'est pas commercial mais de créer une plateforme pour montrer ce qui est possible sur notre territoire.

Concernant les normes, comment arriver à recycler tout en respectant la norme première ?

Nécessite un important travail des chargés de mission aussi.

Le projet prévoit un site avec vente en ligne ou juste une vitrine ?
Quels sont vos réseaux de distribution ?

De la vente est prévue.
Le réseau de distribution comprend les ressourceries ainsi que des partenaires, comme les Cousardes.

Pourquoi ne pas mettre davantage en avant la « marque » Ecoscience en tant qu'identité visuelle ?

La volonté est de mettre en avant les créateurs avant tout.

Eléments portés au débat : La structure est connue favorablement, elle est crédible et possède un bon réseau qui rend le projet viable.

Avis service Région : Favorable.

Prévention du risque de conflit d'intérêt	C. DELPUECH et M. SCHNEIDER sont en situation de conflit d'intérêt. Ils sortent de la salle et ne participent ni au débat ni au vote.
Nombre de présents ayant voix délibérante	14
Nombre de votes défavorables	4
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes favorables	9
Nombre de votes favorables avec réserves	1

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
15h30	Coopérative oléicole la Tavernaise	Installation d'une chaudière à grignons	43 000 €	27 520 €	6 880 €	8 600 €

Questions/Remarques du Comité de programmation

Réponses du porteur de projet

Utilisez-vous les grignons de l'année ?

Oui car ils sont directement utilisables grâce à la séparation mécanique de la pulpe (utilisée pour l'agriculture) et des noyaux.

Disposez-vous d'assez de grignons ou devra-t-il y avoir une mise en commun avec les autres moulins voisins ?

Entre 15 et 20 tonnes de grignons sont nécessaires et on produit plus, donc non, nous n'en aurons pas besoin.

Est-ce que le projet grâce aux économies générées pourrait profiter à une épicerie sociale en fourniture d'huile à titre gracieux ?

C'est déjà le cas : régulièrement des dons d'huiles sont faits aux associations et des prix préférentiels sont accordés sur les autres produits.

Quel sera le gain sur le coût de maintenance du nouveau dispositif ? Et ferez-vous baisser le prix de l'huile en conséquence ?

Il n'y aura pas de baisse du coût du produit mais peut-être plutôt une diminution du coût de trituration pour les coopérateurs.

Est-ce que la récupération des grignons demandera de la manutention ?

Non, le tri se fait automatiquement.

Avez-vous trouvé des marques françaises pour les chaudières à grignons ?

Non elles sont toutes italiennes. Le matériel sera donc européen.

Quel est le temps d'amortissement du matériel ?

5 à 6 ans

Eléments portés au débat : Moyen supplémentaire pour fédérer les 3 moulins. L'innovation et la transition écologique sont au cœur du projet.

Avis service Région : Favorable.

Prévention du risque de conflit d'intérêt	Aucune situation de conflit d'intérêt n'est déclarée.
Nombre de présents ayant voix délibérante	15
Nombre de votes défavorables	3
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes favorables	12
Nombre de votes favorables avec réserves	0

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
16h	SARL Green concept environnement	Kits pédagogiques pour une école zéro déchet	49 770 €	31 853 €	7 963 €	9 954 €

Questions/Remarques du Comité de programmation	Réponses du porteur de projet
Où sont fabriqués les kits ?	A Brignoles, dans un lieu de stockage de l'entreprise.
Il serait pertinent de contacter la CCPV pour avoir un autre point de stockage plus au nord du territoire.	Oui, ce sera fait.
Il est important d'être attentifs au risque d'inégalité géographique pour la distribution.	L'idée serait d'avoir 3 points répartis sur le territoire.
Y a-t-il eu une étude de marché sur les kits déjà existants ?	Oui, cela n'existe pas pour une classe de 25 élèves pour des outils manipulables.
Les kits sont-ils agréés par l'Education nationale ?	Oui.
Votre siège est situé à Aix en Provence ? Quel est l'objet de votre bureau d'études ?	Oui – je dirige la société et suis spécialiste de la gestion des déchets. La structure comprend 4 salariés qui font de la sensibilisation sur ce sujet.
Contrairement à ce qui est indiqué dans la fiche-projet et en ce qui concerne Barjols en tout cas, les ambassadeurs du tri à interviennent dans les écoles.	Dans la fiche-projet est mentionnée la situation sur le territoire de la CAPV.

Éléments portés au débat : Il y a de multiples outils et de multiples structures déjà existants sur la thématique des déchets sur le territoire.

Avis service Région : Favorable.

Prévention du risque de conflit d'intérêt	A-P. CHIGNAC est en situation de conflit d'intérêt. Elle sort de la salle et ne participe ni au débat ni au vote.
Nombre de présents ayant voix délibérante	14
Nombre de votes défavorables	11
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes favorables	2
Nombre de votes favorables avec réserves	1

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
16h30	SAS Les reflets de Provence	Acquisition d'une centrale d'eau atmosphérique	64 300 €	41 152 €	10 288 €	12 860 €

Questions/Remarques du Comité de programmation

Réponses du porteur de projet

<p>Votre projet de lieu touristique est en création, tout est approuvé pour pouvoir le mener ? Une citerne est-elle prévue pour conserver cette eau récupérée ?</p>	Oui, nous avons le soutien de la commune et en effet une citerne est prévue dans le projet.
<p>Quelle est la consommation énergétique de la machine ?</p>	Sur ce type de machine = 3 kw/h seulement et elle est française. C'est celle qui consomme le moins au monde.
<p>La consommation de 3kw/h est étonnante. Problème de l'humidité relative : comment ferez-vous l'été pour atteindre l'humidité nécessaire ?</p>	C'est la consommation calculée pour Carcès, avancée par le fabricant.
<p>Le projet va générer une énorme consommation d'eau, dans l'absolu.</p>	
<p>Il s'agit d'un modèle linéaire et non circulaire ?</p>	Si, au contraire, tout est réutilisé pour les spas. Rien n'est prélevé sur le réseau pour les éléments de confort.
<p>Le photovoltaïque est prévu au sol ou sur le toit ?</p>	Sur le toit, comme le prévoit le PLU de la commune.
<p>Quel est le soutien de la part de la Région ?</p>	Dispositif CEDRE, l'entreprise a été lauréate d'Invest tour, nous sommes en contact avec Laure Verger, chargée de mission entreprises à la Région.
<p>Quel est votre chiffre d'affaires prévisionnel ?</p>	Pour 7 bastidons : 1M.
	Maire de Carcès, M. Ravello : le terrain concerné est de 1.6 ha aujourd'hui, il a pris de l'ampleur. C'est la régie des eaux de la Provence Verte qui gère maintenant le réseau à Carcès, nous disposons d'aires de captage bien dimensionnées.

Eléments portés au débat : L'impact sur la biodiversité sera forcément non négligeable – Des doutes importants sont émis sur la fiabilité et les performances de ce système et de la machine.

Avis service Région : Défavorable car ce système de récupération d'eau a été testé par la Région et n'a pas été concluant.

Prévention du risque de conflit d'intérêt	Aucune situation de conflit d'intérêt.
Nombre de présents ayant voix délibérante	15
Nombre de votes défavorables	14
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes favorables	1
Nombre de votes favorables avec réserves	0

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
17h00	Association Maison Régionale de l'eau	La tournée citoyenne sur les futurs de l'eau	40 408 €	25 861 €	6 465 €	8 082 €

Questions/Remarques du Comité de programmation

Réponses du porteur de projet

Un membre du comité a éprouvé la version test de l'outil proposé dans le projet et l'a trouvée très intéressante.

Quel est le territoire concerné ?

Le territoire du GAL.

N'est-ce pas ressemblant avec l'outil « la fresque de l'eau » ?

Il s'agit d'un outil très différent, très territorial.

Il serait important de travailler avec les partenaires locaux tels que le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon pour le Plan climat, associer également le PNR de la Ste Baume afin notamment que les outils existants soient complémentaires.

Oui ce sera fait.

Est-ce qu'il est prévu de mélanger les publics ?

Oui c'est prévu et ce sera fait en fonction des communes qui se seront manifestées.

Comment a été identifié le besoin pour cet outil ?

Pour combler un déséquilibre dans les connaissances sur l'eau.

Éléments portés au débat : Il est un peu dommage que seulement 10 communes soient sélectionnées.

Avis service Région : Favorable.

Prévention du risque de conflit d'intérêt

K. VICIANA et C. VENTURINO-GABELLE sont en situation de conflit d'intérêt. Elles sortent de la salle et ne participent ni au débat ni au vote.

Nombre de présents ayant voix délibérante

14

Nombre de votes défavorables

6

Nombre d'abstentions

1

Nombre de votes favorables

7

Nombre de votes favorables avec réserves

0

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE** concernant le projet.

Total de FEADER demandé par la fiche-action : 216 724 €

17h25 : Délibérations et votes pour les 7 projets de la FA1

18h00 : Clôture de la séance

Ordre du jour

du vendredi 16 janvier - Barjols

1. Point sur l'enveloppe financière après les votes en opportunité du Comité de programmation du 15 janvier pour les FA 1 et 2 de l'AAP2
2. Examen pour avis d'opportunité de 10 projets de l'AAP2 – fiche-actions 3
 - AAP2 ouvert le 22 septembre 2025 – clôturé le 20 novembre 2025.
Une enveloppe globale FEADER indicative de 420 000 € a été votée pour cet AAP.
 - 10 projets de la fiche-action 3

PARTICIPANTS

Prénom NOM	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Participation
COLLÈGE PUBLIC			
Michel GROS	Président SM Provence Verte Verdon et PNR Ste Baume Maire de La Roquebrussanne	Titulaire	X
Franck PERO	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Bras	Suppléant	
Jérémy GIULIANO	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire du Val	Titulaire	
Nicole RULLAN	Élue Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Correns	Suppléante	
Catherine DELZERS	Élue Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Adjointe au Maire de Brignoles	Titulaire	
Serge LOUDES	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Châteauevert	Suppléant	
Romain DEBRAY	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire d'Entrecasteaux	Titulaire	X
Jean-Luc BONNET	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Vins-sur-Caramy	Suppléant	
Eric AUDIBERT	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Montfort-sur-Argens	Titulaire	
David CLERCX	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Camps-la-Source	Suppléant	
Laurent MEAUME	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Adjoint au Maire de Ginasservis	Titulaire	
Christian GHINAMO	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire d'Esparron	Suppléant	
Catherine VENTURINO GABELLE	Élue Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Barjols	Titulaire	X
Bernard DE BOISGELIN	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Saint-Martin de Pallières	Suppléant	
Jacques PAUL	Élu PNR de la Sainte-Baume Maire de La Celle	Titulaire	
Marie-Pierre EMERIC	Élue PNR de la Sainte-Baume Elue commune de Garéoult	Suppléante	X
Carine PAILLARD	Élue PNR de la Sainte-Baume Maire de Plan d'Aups	Titulaire	
Sophie LE METER	Élue PNR de la Sainte-Baume Adjointe au Maire de Saint-Maximin	Suppléante	
Patrice TONARELLI	Élu PNR de la Sainte-Baume Maire de Rougiers	Titulaire	X
Jean-Raymond NIOLA	Élu PNR de la Sainte-Baume Élu commune de Pourcieux	Suppléant	
Hélène VERDUYN	Élue PNR de la Sainte-Baume Maire de Signes	Titulaire	
Robert DELEDDA	Élu PNR de la Sainte-Baume Adjoint au Maire de la Cadière d'Azur	Suppléant	
Christian OLLIVIER	Élu PNR de la Sainte-Baume Adjoint au Maire de Roquevaire	Titulaire	X
Claude FABRE	Élu PNR de la Sainte-Baume Adjoint au Maire de Saint-Zacharie	Suppléant	

Prénom NOM	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Participation
COLLÈGE PRIVE			
Marc BASACCO	Conseil citoyen du PNR de la Sainte-Baume	Titulaire	
Frédéric CORNILLE	Conseil citoyen du PNR de la Sainte-Baume	Suppléant	X
Marie-Noëlle VARLET	Conseil citoyen du PNR de la Sainte-Baume	Titulaire	X
Yves TRAVERSARI	Conseil citoyen du PNR de la Sainte-Baume	Suppléant	
Emma IHDENE	Chambre de Commerce et d'Industrie du Var	Titulaire	
Jean-Jacques BREBAN	Chambre de Commerce et d'Industrie du Var	Suppléant	
Michel MERLY	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var	Titulaire	
	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var	Suppléant	
Patrick TOCHOU	Chambre d'Agriculture du Var	Titulaire	X
Claude ROSSIGNOL	Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône	Suppléant	
Florent VICAIRE	Les Jardins de Carrawam	Titulaire	
Christian BRAYER	Lycée d'Enseignement Agricole Privé Provence Verte	Suppléant	X
Karine VICIANA	Maison Régionale de l'Eau	Titulaire	X
Michel DE BOISGELIN	Les amis du jardin de Saint-Martin – Cathédrale souterraine	Suppléant	X
Pierre DE RIBEROLLES	Association Provence Verte Solidarités UDV	Titulaire	X
Servanne MARTIN	Fédération départementale Familles rurales du Var	Suppléante	X
Anne-Pauline CHIGNAC	Green Concept Environnement	Titulaire	
Mélissa ABES	Observatoire Astronomique itinérant Stellaris	Suppléante	
Sophie JOANNET	Association VEGA	Titulaire	
François FIL	Accorderie Provence Verte	Suppléant	
Mikaël SCHNEIDER	Association Ecoscience Provence	Titulaire	X
Pascal MAYOL	Conseil environnement indépendant	Suppléant	
Karine BOULOT	Collectif NOUS	Titulaire	
Christophe DELPUECH	La Courtoise Ressourcerie	Suppléant	
Christophe LEVEQUE	Collaborative Energy	Titulaire	X
Olivier COLOMBANO	Association Les vins de Bandol	Suppléant	

Techniciens et Partenaires		
Prénom NOM	Présent(e) à la réunion en tant que...	Participation
Emmanuelle LASSEE	Directrice du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon	X
Frédéric FAISSOLLE	Directeur du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume	X
Georges BOTELLA	Elu Conseil Régional SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Fabienne EVANS	Service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux – Conseil Régional SUD PACA	
Marie-Laure PERRAULT-LECONTE	Chargée de mission LEADER en Provence Verte Verdon Sainte-Baume	X
Antoine BARLATIER	Chargé de mission LEADER en Provence Verte Verdon Sainte-Baume	X
Cannelle CARLES	Chargée de mission LEADER en Provence Verte Verdon Sainte-Baume	X
Guillaume RIVEL	Responsable Fonds Social Européen - Service Europe - Conseil départemental du Var	
Carole FRULIO	Chargée de mission FSE - Service Europe - Conseil départemental du Var	
Sophie DUBUS	Responsable du Pôle Europe - Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	
Laura MORISI-GUIRAL	Chargée de mission Europe - Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	

Sur la foi de la feuille d'émargement soumise en début de séance, 16 membres ont participé à la réunion, dont 14 membres votants, comprenant 6 membres du collège public et 8 membres du collège privé.

Les conditions de quorum sont donc réunies, permettant ainsi à ces membres de délibérer valablement.

Introduction de la séance

L'équipe technique procède à

- ⇒ Un rappel sur le contexte de l'appel à projets avec :
 - Le circuit d'un projet LEADER avec les calendriers de l'AAP1 et AAP2
 - Les règles financières
 - Le budget
 - La stratégie du GAL

- ⇒ Le déroulé de la séance du jour et les outils du comité de programmation
 - Le contenu du dossier de séance
 - Le planning des présentations du jour avec les montants demandés
 - Les modalités de vote avec le boîtier de vote
 - Rappel sur les conflits d'intérêts
 - La grille d'analyse des projets
 - Les critères de sélection
 - Rappel des objectifs de la fiche-action 3

Aujourd'hui 10 projets vous seront présentés pour avis d'opportunité, sur la fiche-action 3. Les présentations des porteurs de projets commencent.

Fiche-action 3

Améliorer la qualité de vie et renforcer le lien social par une offre de services adaptés et la valorisation des patrimoines

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 %		Auto-financement 20%
				dont		
				FEADER 80 %	Contrepartie Nationale 20 %	
9h20	Association Rhizome	Biennale des créations actuelles 2027	60 992 €	39 035 €	9 759 €	12 198 €

Questions/Remarques du Comité de programmation	Réponses du porteur de projet
Comment capitaliser la formation aux jeunes ?	Principe de la biennale : rencontrer des personnes d'autres domaines, des artistes qui utiliseront leur réseau pour les aider dans la suite de leur parcours.
Former 12 jeunes à la médiation artistique, ça fait beaucoup pour une mission locale.	Laure Bampi travaille avec les missions locales, via des chantiers participatifs et a rencontré le directeur de la Mission Locale de St Maximin, qui est enthousiaste.
Par qui seront formés les jeunes ? Et leur rémunération ?	Laure Bampi assurera la formation, elle est compétente et diplômée. Elle gèrera les aspects de rémunération également.
Combien de sites seront desservis par jour par les navettes prévues ?	Tous les sites seront desservis chaque jour.
L'accès sera-t-il payant ?	Tous les sites seront gratuits. Le catalogue sera payant.
Les communes sont informées et d'accord pour aménager si nécessaire l'accessibilité aux sites ?	Oui les communes sont d'accord, cela permettra d'améliorer leurs sites.
C'est vous qui assurerez la maîtrise d'œuvre des travaux nécessaires ?	Oui, Laure Bampi, architecte, avec les élèves pour qui cela constituera un exercice pratique.
Avez-vous estimé le volume de public potentiellement touché ?	Difficile à estimer, volonté de s'appuyer sur l'office de tourisme.
L'association a été créée récemment. En quoi la Région est partenaire ?	Ne sait pas. C'est Laure Bampi qui gère cet aspect-là.
Attention à un calendrier en fin d'année scolaire en juin et en début d'année en septembre : il faut contacter les établissements scolaires très en amont pour caler tout cela avec eux.	La période a été choisie pour les sorties scolaires de juin des primaires et profiter des touristes de la période estivale. L'école d'arts de Toulon est aussi partie prenante.

Eléments portés au débat :

Formation des jeunes en médiation : le calibrage de 12 jeunes intéressés par une formation en médiation scientifique sur le territoire paraît très ambitieux, d'autant qu'il n'y a plus ou presque plus de services civiques et contrats aidés.

Avis service Région : Favorable avec réserves. Le montage du projet et sa cohérence avec les besoins du territoire restent à vérifier.

Prévention du risque de conflit d'intérêt	Aucune situation de conflit d'intérêt.
Nombre de présents ayant voix délibérante	14
Nombre de votes défavorables	8
Nombre d'abstentions	2
Nombre de votes favorables	3
Nombre de votes favorables avec réserves	1

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
9h50	Association Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Durance Haut Var	Médicobus	117 892 €	75 451 €	18 863 €	23 578 €

Questions/Remarques du Comité de programmation

Réponses du porteur de projet

Le service LEADER précise que le montant des dépenses éligibles sera nettement inférieur en raison d'une proratisation géographique de 27.54 %.

Eclaircissement sur le fonctionnement de la CPTS et question de la pérennité du modèle après la fin du financement des salaires ?	L'idée est de relancer l'attractivité des postes fixes en milieu rural via la pratique mobile. L'ARS participe sur 3 ans avec a minima 100 000 €/an pour les autres exemples de Médicobus. Le dispositif mobile attire plus les médecins car ils ne veulent plus travailler seuls mais en équipe.
Quel est le statut des médecins travaillant pour le Médicobus ?	Il s'agit de médecins libéraux mais ils sont considérés comme médecins traitants via le Médicobus.
Comment fonctionner avec un dispositif mobile quand on a besoin d'une consultation médicale généraliste ? Ça ne se prévoit pas.	L'idée est, comme pour le Gynécobus, de faire revenir des patients dans un parcours de santé pour ses soins de fond et des pathologies qui sont négligées.
Pour le Gynécobus une vingtaine de gynécologues participent au dispositif. Pour le Médicobus seuls 2 médecins sont prévus ? Est-ce que les médecins juniors peuvent participer au dispositif ?	Au départ le Gynécobus n'avait pas 20 gynécologues. C'est la dynamique qui fait venir les médecins. On sait que ça va prendre. Un des médecins peut accueillir un interne mais ceux-ci ne peuvent pas travailler seuls. Sur certaines communes on peut prévoir une double consultation : bus et cabinet sur place si dispo.
Que sera-t-il fait en termes de visibilité dans les communes ?	Un plan de communication est prévu et des contacts avec des communes ont déjà été pris.
Avez-vous pris en compte le rôle de médiation sociale via la santé ?	Oui, nous connaissons la cascade de difficultés sociales liées effectivement aux problèmes de santé. L'idée est de faire le lien avec les interlocuteurs sociaux.

Éléments portés au débat : Plusieurs membres du collège public du comité de programmation confirment qu'il y a un besoin du fait de la désertification médicale et du vieillissement de la population et il est confirmé que les médecins ne veulent plus s'installer seuls dans les villages. C'est donc une proposition très précieuse.

Avis service Région : Favorable

Prévention du risque de conflit d'intérêt	Aucune situation de conflit d'intérêt.
Nombre de présents ayant voix délibérante	14
Nombre de votes défavorables	1
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes favorables	13
Nombre de votes favorables avec réserves	0

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
10h20	Association MIMO - Cie Baltazar Montanaro	#Immersion	39 411 €	25 223 €	6 306 €	7 882 €

Questions/Remarques du Comité de programmation

Réponses du porteur de projet

Est-il prévu d'étendre le principe en dehors de Correns ?

On espère que ça pourra être réitéré et reproduit ailleurs. Nos partenariats font que ça pourra être exporté ailleurs.

Comment faire venir du public d'ailleurs de Correns ?

Grâce à nos partenaires comme radio Grenouille qui est à Marseille et travail avec l'Office de Tourisme intercommunal à Brignoles. Nous pensons également faire venir des étudiants des conservatoires du territoire.

Comme le programme est destiné à un territoire : pourquoi ne pas associer des villes « relais » comme d'autres festivals ?

Rien n'est fermé. On a le temps de faire évoluer le projet. Via l'association Le Chantier du public extérieur à Correns connaît Correns.

Quelle coordination est prévue avec le Chantier ?

Ils sont partenaires notamment pour les trad sessions. Via Musicapedia, leur portail pédagogique des musiques du monde en création également.

Y-a-t-il un lien avec le projet LEADER de convention citoyenne de Correns ?

Non, pas vraiment de rapport entre les deux projets et la convention n'est pas commencée

Pas d'autres financements que LEADER ?

Compagnie soutenue par la Région mais pas pour ce projet. On attend de savoir si LEADER pour travailler d'autres solutions.

Éléments portés au débat : Question territoriale du projet qui est uniquement centré sur Correns et concurrence avec d'autres structures dont l'activité consiste déjà à mélanger les cultures.

Avis service Région : Favorable

Prévention du risque de conflit d'intérêt	Aucune situation de conflit d'intérêt.
Nombre de présents ayant voix délibérante	14
Nombre de votes défavorables	12
Nombre d'abstentions	1
Nombre de votes favorables	0
Nombre de votes favorables avec réserves	1

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
10h50	Association L'Antre REV Et Castéu	Centre de vacances et de loisirs Entrecasteaux	54 000 €	34 560 €	8 640 €	10 800 €

Questions/Remarques du Comité de programmation

Réponses du porteur de projet

Parmi vous avez-vous des compétences en histoire-géographie ? Combien coûte un séjour d'une semaine pour une famille ?	Pour les contenus, Simba en est responsable, pas de diplôme mais autodidacte qui travaille ces sujets depuis 30 ans, y compris avec le Louvre, la DRAC, etc. pour des recherches. Par exemple une compilation de l'histoire des dragons... Le coût est de 600 € pour une semaine : hébergement, activités, encadrement compris. L'association a la labellisation « VACAF », dispositif de la CAF qui aide les familles à revenus modestes à partir en vacances, et MSA + « colo apprenante » (400 € d'aide, mais supprimée récemment), elle accepte les chèques-vacances...
Les costumes sont-ils réutilisables ? Avez-vous pensé à une participation de personnes âgées pour faire les costumes ?	Ils sont réutilisables, on les responsabilise là-dessus. Ils coûtent chers et ils le savent. Une partie des costumes sont achetés, détournés et nous faisons appel à des associations pour les réaliser car ils sont spécifiques.
Quel est le positionnement de la CAF ?	Ils sont associés et de grands soutiens + jeunesse et sport. Plusieurs CAF veulent investir dans le projet.
Pour l'entretien des locaux, pour la restauration, etc. privilégiez-vous des structures locales ?	Oui, ça fait partie de nos engagements
Combien d'enfants seront accueillis ?	D'abord des groupes de 24/semaine mais à Pardigon : 80 enfants/semaine est l'objectif dont 40 avec hébergement et 40 sans.
Est-ce que le projet peut se déployer ailleurs ?	On reste à Entrecasteaux mais on accueille les enfants d'ailleurs.
Comment cela se passe-t-il pour la cuisine et les sanitaires ?	Tout est prévu sur place – toilettes sèches, mais cuisine en dur aux normes.
R. DEBRAY, maire d'Entrecasteaux : il s'agit d'une propriété communale et le projet a le plein soutien de la commune.	

Éléments portés au débat : Grande mobilisation des porteurs et qualité de la proposition, avec un projet ouvert sur le territoire. Et intérêt certain de la démarche qui représente une proposition positive et sans téléphone pour les enfants.

Avis service Région : Favorable

Prévention du risque de conflit d'intérêt	R. DEBRAY est en situation de conflit d'intérêt. Il sort de la salle et ne participe ni au débat ni au vote.
Nombre de présents ayant voix délibérante	13
Nombre de votes défavorables	0
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes favorables	13
Nombre de votes favorables avec réserves	0

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
11h20	Association des agriculteurs de Cuges-les-Pins	Un pied dans le Poljé	12 500 €	8 000 €	2 000 €	2 500 €

Questions/Remarques du Comité de programmation	Réponses du porteur de projet
Avez-vous pris contact avec le PNR pour la gestion du patrimoine ?	Oui c'est prévu pour la collecte et la diffusion des infos.
Combien y-at-il d'agriculteurs dans l'association ?	Une dizaine : les activités sont le safran, les câpres, l'élevage de poules pondeuse, les céréales, l'horticulture, le miel...
Quelle est la superficie de la ZAP (Zone agricole protégée) ? Avec-vous une convention avec la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) ? Avez-vous pris contact avec la commune de Cuges-les-Pins ?	La superficie est de 180 ha, il y a une véritable problématique de la transmission avec le vieillissement des producteurs. Le contact est établi avec la SAFER, sans convention. Et oui, nous avons des contacts constants avec la commune, la métropole...
Avez-vous le label PNR ?	Oui nous sommes labellisés « Valeurs Parcs » et nous produisons des produits cosmétiques à partir de productions locales.
Le PNR travaille beaucoup sur le sujet de l'eau à Cuges. Le Parc est favorable à ce projet et conseille d'insister dans les circuits sur le sujet de l'eau.	Oui l'enjeu de l'eau est très important et entraîne aussi des risques de pollution, notamment via le ruissellement, etc.
Etes-vous en lien avec l'Office de Tourisme ?	Oui avec l'association de randonnée affiliée à la fédération, on travaille avec les OTI, notamment celui de l'Etoile Pays d'Aubagne.

Eléments portés au débat : Les enjeux sont importants, le projet est construit avec des partenaires. Questionnement sur le budget minimal et les ambitions du projet mais rappel sur les ressources en bénévolat de l'association, notamment concernant la restauration de la suie.

Avis service Région : Favorable avec la réserve de la bonne articulation entre les 3 associations impliquées dans le projet, à savoir l'association porteuse, Cugistoria et l'association de randonnée.

Prévention du risque de conflit d'intérêt	F. CORNILLE est en situation de conflit d'intérêt. Il sort de la salle et ne participe ni au débat ni au vote.
Nombre de présents ayant voix délibérante	13
Nombre de votes défavorables	0
Nombre d'abstentions	1
Nombre de votes favorables	12
Nombre de votes favorables avec réserves	0

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
11h50	Association l'éléphant rouge	Aménagement de la roseraie, tiers-lieu nourricier et culturel	36 585 €	23 414 €	5 854 €	7 317 €

Questions/Remarques du Comité de programmation

Réponses du porteur de projet

Le jardin est-il un jardin nourricier ?	Oui, il a été pensé par l'association Ecovirage pour que tout le jardin puisse servir à l'ensemble des activités et les productions.
Le lieu est mis à disposition par un des membres, mais avez-vous signé un bail ? Y a-t-il des accords légaux ?	Oui le bail est en cours avec un notaire. Il s'agira d'un bail commercial pour 9 ans.
Le CCAS de Tourves dispose-t-il déjà d'hébergement ? Vigilance pour l'hébergement d'urgence qui peut durer.	Ce qui est prévu c'est seulement pour quelques jours. Conscience du risque mais ils seront vigilants.
Est-ce que la mission de coordination du projet va également gérer l'aménagement de la cuisine ?	Non, pour la cuisine ce sont des prestations de professionnels qui sont prévues.
Pour l'ensemble des travaux hors LEADER, avez-vous déjà des devis ?	Oui, nous avons à la fois des devis et des bénévoles compétents qui en feront une partie. Le coût global s'élève à 130 000 €.
Attention aux normes pour l'appartement qui est au 2 ^{ème} étage : pas accès handicapés.	
Qui va gérer la restauration ?	Un salarié.
Fabienne EVANS : en plus de LEADER, vous pouvez être orientés vers d'autres services de la Région : la CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire) et le dispositif « mon prêt TPE ». France active peut également vous accompagner.	

Éléments portés au débat : Il est important que l'association puisse présenter le bail signé car des travaux d'aménagement sont prévus.

Avis service Région : Favorable.

Prévention du risque de conflit d'intérêt	S. MARTIN est en situation de conflit d'intérêt. Elle sort de la salle et ne participe ni au débat ni au vote.
Nombre de présents ayant voix délibérante	14
Nombre de votes défavorables	2
Nombre d'abstentions	1
Nombre de votes favorables	5
Nombre de votes favorables avec réserves	6

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE AVEC RESERVE** concernant le projet. **La réserve étant de présenter le bail signé à l'équipe technique** qui pourra alors lever la réserve au moment de l'instruction.

12h15 : Pause déjeuner

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
13h30	Association Les amis d'Espigoule	Le fonds audiovisuel Espigoule	62 250 €	39 840 €	9 960 €	12 450 €

Questions/Remarques du Comité de programmation

Réponses du porteur de projet

Est-ce qu'il est prévu de déployer le projet dans les communes environnantes ?

Non, pas sur le budget du projet.

Comment communiquer pour aller au-delà de Ginasservis ?

Via un travail de réseau, la notoriété de Christian Philibert, d'Espigoule...

Combien d'adhérents a l'association ? Il serait intéressant de faire participer davantage tous les habitants.

Il s'agit d'un conseil scientifique plutôt que des adhérents à l'association pas très ouverte au grand public

Éléments portés au débat : Le projet est intéressant mais par rapport aux ambitions de la fiche-action, c'est un micro-projet au sens territorial.

Avis service Région : Favorable avec réserve : un projet intéressant pour la mémoire de ce village un peu particulier en matière de création audiovisuelle. Mais le budget est élevé au regard de la portée territoriale. Et la réserve porte sur le fait qu'il existe peut-être un cadre qui permette de financer la constitution d'un fonds audiovisuel par ailleurs ?

Prévention du risque de conflit d'intérêt	Aucune situation de conflit d'intérêt.
Nombre de présents ayant voix délibérante	12
Nombre de votes défavorables	9
Nombre d'abstentions	2
Nombre de votes favorables	0
Nombre de votes favorables avec réserves	1

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
14h00	Syndicat Mixte Provence Verte Verdon	BatCam : chauves-souris en direct	58 000 €	37 120 €	9 280 €	11 600 €

Questions/Remarques du Comité de programmation

Réponses du porteur de projet

Pourquoi ne pas louer le matériel plutôt que l'acheter ?

L'idée est de pérenniser le projet sur le territoire. En plus des scolaires, on pense diffuser les vidéos en direct aussi dans les CIAP (Centres d'Interprétations de l'Architecture et du Patrimoine) pour en faire profiter le plus grand nombre.

Il n'y aura aucun impact sur les chauves-souris ?

Non, le système a été éprouvé et il n'y a eu aucun impact sur le développement des colonies. Et les caméras seront installées pendant leur absence.

Quelles sont les populations pour les 4 gîtes ?

A Fox-Amphoux : colonie de petits rhinolophes (150). Deux gîtes de Correns : l'un a 1 200 individus (murins à oreilles échancrées) et des grands rhinolophes (environ 100). Plan d'Aups : petits rhinolophes (environ 100).

Est-ce qu'il y a d'autres gîtes avec station d'observation sur le territoire ?

Non, aujourd'hui on ne procède pas comme ça pour le suivi des espèces avec les comptages. On se rend sur place et on compte par observation. Le projet apportera donc les premiers et seuls gîtes avec caméras.

En 2026, on pourra bénéficier d'un nouvel outil, la base de données « Bastelle », sur les gîtes à chiroptères situés en région, animée par le CEN PACA, avec le soutien de la DREAL et de la Région. Cela viendra s'ajouter à « Silène », la plateforme régionale du SINP (Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel) qui permet l'accès à l'information naturaliste pour tous, dans un but de gestion et de protection du patrimoine naturel régional.

Oui, on a hâte que cette nouvelle base de données qui manque un peu aujourd'hui, arrive. Nous pourrions l'alimenter car grâce au projet, on va acquérir de nouvelles données qui sont très peu renseignées aujourd'hui, même à l'échelle nationale.

Comment seront déployés les outils sur les autres communes, celles qui n'ont pas de gîtes ? Le joystick et les autres outils ?

L'ensemble des écoles bénéficieront de la prestation du partenaire membre du réseau éducation qui fera des séances avec les enfants. C'est le premier projet pédagogique sur les chauves-souris, une fois validé par l'éducation nationale, on pourra le diffuser.

Beaucoup d'intérêt de la part du conseil citoyen du PNR pour ce projet, il est très probable qu'il y aura une demande de la part du grand public pour le sujet.

L'intérêt du projet est aussi que les communes s'en emparent et puissent organiser des débats, des projections pour en parler et le faire connaître.

Les CIAP sont déjà intéressés aussi, le grand public pourra donc y accéder via ces lieux par exemple.

Éléments portés au débat : C'est un projet très intéressant proposé par un service Natura 2000 très fiable et performant.

Avis service Région : FAVORABLE.

Prévention du risque de conflit d'intérêt	M. GROS, R. DEBRAY, C. VENTURINO, M.P. EMERIC, C. OLLIVIER, M. SCHNEIDER sont en situation de conflit d'intérêt. Ils sortent de la salle et ne participent ni au débat ni au vote.
Nombre de présents ayant voix délibérante	6
Nombre de votes défavorables	0
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes favorables	6
Nombre de votes favorables avec réserves	0

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
14h30	Association Cotignac cinéma	Raconte-moi tes 20 ans	21 600 €	13 824 €	3 456 €	4 320 €

Questions/Remarques du Comité de programmation

Réponses du porteur de projet

Il est précisé que le projet sera alimenté par une « énergie locale et innovante pour alimenter le festival et le village le territoire », de quoi s'agit-il ?

Ce sera une innovation nationale avec une énergie produite localement et donc un circuit court pour alimenter le projet.

Quel est la ventilation du budget ?

Budget de 21 000 € demandé pour fabriquer les modules, pour les prestations techniques.

Eléments portés au débat : La portée territoriale et l'impact du projet sur le territoire du GAL posent question. Cela ne concerne que 20 personnes, et de Cotignac.

Avis service Région : Avis Défavorable : un projet intéressant qui part de l'idée des 20 ans du festival pour l'appliquer à la population. Il est toutefois assez difficile de voir le lien social dans ce projet, la mise en relation entre les gens est absente. Il parle d'émotion pour chacun mais ne « connecte » pas les gens.

Prévention du risque de conflit d'intérêt

C. LEVEQUE est en situation de conflit d'intérêt. Il sort de la salle et ne participe ni au débat ni au vote.

Nombre de présents ayant voix délibérante

11

Nombre de votes défavorables

10

Nombre d'abstentions

1

Nombre de votes favorables

0

Nombre de votes favorables avec réserves

0

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE** concernant le projet.

Heure de passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100 %	Aide LEADER 80 % dont		Auto-financement 20%
				FEADER	Contrepartie Nationale	
				80 %	20 %	
15h00	Association Bilb'OK	Solibus (Un tiers lieu itinérant en milieu Rural)	76 175 €	48 752 €	12 188 €	15 235 €

Questions/Remarques du Comité de programmation

Réponses du porteur de projet

Comment avez-vous impliqué les communes ? Vous évoquez Cotignac et des manques de services notamment pour les jeunes, quels sont-ils ? Comment assurer la pérennité du projet ?	Nous avons une convention territoriale globale avec les CCAS. L'association connaît bien Cotignac, le manque est sur l'accès aux droits.
Quelle complémentarité avec le point d'accès aux droits ?	Nous apportons un accompagnement numérique, en renfort de l'existant car c'est très demandé, et sans rendez-vous.
Périmètre surprenant : pourquoi Mazaugues n'est pas concernée ?	Il est prévu de se déployer dans cette commune mais pas en 2026.
Quel sera le planning des sorties, notamment sur les marchés ?	L'association sera sur le terrain du lundi au dimanche.
Pour un projet de tiers-lieux, on attend un lieu...	Ici il s'agit d'un tiers-lieu itinérant modulable et plusieurs dispositifs itinérants fonctionnent très bien aujourd'hui.

Éléments portés au débat : Un maire témoigne de l'efficacité de l'association sur sa commune. La pérennité du modèle est questionnée mais il est rappelé que l'objectif de l'association est d'être complémentaire avec les services existants et qu'il y a de quoi faire, notamment auprès des jeunes pour qui il manque des structures dans les communes. L'association bénéficie de recommandations de plusieurs communes pour son travail.

Avis service Région : FAVORABLE.

Prévention du risque de conflit d'intérêt	S. MARTIN est en situation de conflit d'intérêt. Elle sort de la salle et ne participe ni au débat ni au vote.
Nombre de présents ayant voix délibérante	12
Nombre de votes défavorables	0
Nombre d'abstentions	1
Nombre de votes favorables	11
Nombre de votes favorables avec réserves	0

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE** concernant le projet.

Total de FEADER demandé par la fiche-action : 345 219 €

15h25 : Délibérations et votes pour les 10 projets de la FA3

Point sur l'enveloppe en fin de séance

Pour rappel : l'enveloppe indicative de FEADER disponible pour cet Appel à Projets est de 420 000 €.

Les projets ayant eu un avis favorable totalisent 383 000 € de FEADER.

→ **Il reste donc une enveloppe totale indicative de 458 000 € de FEADER** à l'issue des délibérations pour ce deuxième appel à projets (avant instruction des dossiers).

Pour rappel, les 12 projets ci-dessous ont donc reçu un avis d'opportunité favorable :

Fiche-action 1

Renforcer la sobriété territoriale, la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique

Association Conservatoire Méditerranéen Partagé	C4 : Collection Cépages Changement Climatique
Association Ecoscience Provence	Laboratoire Territorial d'Upycling
Coopérative oléicole la Tavernaise	Installation d'une chaudière à grignons
Association Maison Régionale de l'eau	La tournée citoyenne sur les futurs de l'eau

Fiche-action 2

Développer une économie territorialisée, support d'activités innovantes, écologiques et solidaires

Association Le Séchoir	Développement et aménagement d'un pôle artisanal
Association LEAP St Maximin	Création d'une Maison du Patrimoine Alimentaire en Provence Verte

Fiche-action 3

Améliorer la qualité de vie et renforcer le lien social par une offre de services adaptés et la valorisation des patrimoines

Association Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Durance Haut Var	Médicobus
Association L'Antre REV Et Castéu	Centre de vacances et de loisirs Entrecasteaux
Association des agriculteurs de Cuges-les-Pins	Un pied dans le Poljé
Association l'éléphant rouge	Aménagement de la roseraie, tiers-lieu nourricier et culturel
Syndicat Mixte Provence Verte Verdon	BatCam : chauves-souris en direct
Association Bilb'OK	Solibus (Un tiers lieu itinérant en milieu Rural)

17h15 : Clôture de la séance

Michel GROS
Président du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon
Président du GAL Provence Verte Verdon Sainte-Baume

Date et signature : 18.02.26

